

ELECTIONS A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Scrutin du 9 au 11 avril 2024

**Collège C – Représentants des personnels ingénieurs, administratifs,
techniques et des bibliothèques**

Sièges à pourvoir : 5 titulaires

Liste SNPTES UNSA

Liste soutenue par : UNSA éducation et SPAEN CEA UNSA



- 1- LERAT Hervé
- 2- PERNOT Chantal
- 3- GONZALVES Rémy
- 4- BOUCHARD Aude
- 5- CALIN Miguel

Liste



Soutenu
par



Le SNPTES au cœur du dialogue social à l'UGA !

L'université Grenoble Alpes est un grand établissement structuré en établissements-composantes à personnalité morale, les CAPM (IPG, IEPG et ENSAG), en composantes sans personnalité morale, les CSPM (Sciences, H3S, EUT) et composantes élémentaires. Le décret du 8 novembre 2023 a pérennisé ses statuts et en fait un grand établissement depuis le 1^{er} janvier 2024.

L'UGA est l'opérateur privilégié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. La contractualisation se fait avec l'équipe dirigeante élue de l'UGA : le contrat de site conclu se décline en un volet commun à tous les membres (CAPM & CSPM) et des volets spécifiques à chacun.

Tous les personnels du périmètre de l'UGA, quel que soit leur employeur, sont appelés à désigner leurs représentants au Conseil d'administration et au Conseil académique de l'UGA (qui regroupe la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et la Commission Recherche).

Le nombre de sièges à pourvoir pour les personnels BIATSS - ITA est de 6 au Conseil d'Administration, 5 à la Commission de la Recherche et 6 à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Votez SNPTES, le syndicat de tous les personnels Biatss et ITA de l'enseignement supérieur et de la recherche !

Le SNPTES demandera TRANSPARENCE, DÉMOCRATIE, COLLÉGIALITÉ et ÉQUITÉ à ces instances.

Le SNPTES a fait de l'accès au statut de fonctionnaire pour tous les personnels la priorité de son action dans sa lutte contre la précarisation de l'emploi, ce statut étant pour les personnels le seul garant de leur indépendance.

Nos élu.es SNPTES représenteront tous les personnels, titulaires ou contractuels, dans l'équité et la transparence, avec comme OBJECTIF L'HUMAIN au centre des décisions.

Pour le SNPTES, les engagements communs en faveur des personnels ITA des EPST, du CEA et du personnel BIATSS sont :

- Nous associer à une politique concertée de l'UGA, dans l'intérêt de l'établissement et de ses composantes, dans la mesure où seront pris en compte les intérêts des personnels : politique de création de postes, de résorption de la précarité et d'amélioration des conditions de travail.
- Exiger une véritable transparence et une répartition équitable des moyens de fonctionnement de l'UGA.
- Défendre et renforcer la qualité du service public au sein de l'UGA.
- Demander une véritable politique de carrière pour l'ensemble de nos collègues, veiller à la reconnaissance de l'expertise et des acquis professionnels.
- Défendre les personnels contractuels et lutter contre la précarité en permettant l'accès à un statut stable.
- Obtenir une évolution positive du régime indemnitaire pour toutes et tous.
- Protéger nos acquis au niveau des congés et des horaires.
- Défendre l'égalité professionnelle, la parité et lutter contre toutes les discriminations et les stéréotypes de genre, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur tous les plans du périmètre de l'UGA.
- Veiller à une recherche et une formation de qualité avec des conditions de travail et des moyens adaptés pour les personnels et les étudiant-es.
- Viser un fonctionnement clair et cohérent de la structuration des CSPM, des CAPM, des UFR, des laboratoires et des services centraux.
- Que les ambitions de l'UGA soient en adéquation avec nos moyens pour éviter que les personnels déjà surchargés, ne le soient encore plus.

Nous nous opposerons :

- Aux dérives purement comptables du pilotage des établissements.
- A la facilité d'utiliser les personnels comme une variable d'ajustement budgétaire.
- A la multiplication de projets et chantiers à outrance ; un recentrage sur nos missions premières est nécessaire.
- A toutes les régressions sociales qui sont contraires à nos valeurs humanistes.

Ensemble, soyons acteurs ou actrices au sein de l'UGA.

Dans ce cadre, participons au rayonnement de nos établissements et défendons les droits de tous les personnels afin de garantir l'avenir de chacun dans le respect des valeurs de la fonction publique.

Le SNPTES se bat depuis des années dans les différentes instances dédiées aux personnels pour que soit respectés et appliqués vos droits, ses élus seront vigilants et présents pour notre communauté.

Les personnels qui composent ces listes s'engagent clairement sur ces questions, apportez-leur votre confiance à l'occasion de l'élection des membres du Conseil d'administration et du Conseil académique de l'UGA